

longues listes de personnes demandant à devenir membres de la nouvelle Confrérie ; et il est à croire et à désirer qu'il en sera ainsi des autres paroissiens, à mesure qu'il leur sera donné aussi d'en connaître les avantages.

Rien de plus facile que de devenir membre de la " Confrérie des Ames du Purgatoire," il suffit, pour cela, d'envoyer son nom, ainsi qu'une aumône d'au moins 10 centimes par personne, *une fois pour toutes*, à M. le curé des Grondines, en faisant enregistrer la lettre si elle contient des valeurs, un peu notables. Une réponse sera adressée à la personne qui aura fait l'envoi, puis les noms des nouveaux membres seront inscrits dans le registre, à la suite du nom de Son Eminence le Cardinal Taschereau, qui a bien voulu être le premier membre de la Confrérie ; et dès lors, on aura part à toutes les grand'messes et services chantés annuellement tant pour le bien spirituel et temporel des membres vivants de la Confrérie, que pour le soulagement des âmes, en général, et des membres défunts, en particulier, ainsi qu'à toutes les autres bonnes œuvres, faites par les différents membres de la Confrérie. — Quel bonheur d'avoir part pendant sa vie à tant de prières pour les âmes du Purgatoire, quand on sait combien elles sont puissantes pour nous obtenir, en retour, toute espèce de grâces ; et quel avantage de continuer après sa mort et avoir part à des centaines de grand'messes, services, etc., pour les défunts, quand on sait que les défunts, généralement n'ont qu'un ou deux services funèbres après leur mort.

Tous peuvent devenir membre de cette Confrérie, même les plus petits enfants ; on peut aussi faire agréger les personnes défuntes aux mêmes conditions. Et quelle reconnaissance n'auront pas envers leurs bienfaiteurs ces pauvres âmes, souvent abandonnées, qui auront ainsi l'avantage d'être soulagées, jusqu'à leur sortie du Purgatoire.

Un nouvel avantage pour les membres de cette Confrérie, c'est qu'ils ne sont pas surchargés d'exercices pénibles : " rien d'obligatoire sous peine de péchés " ; les membres sont seulement invités à faire autant de bonnes œuvres que possible en faveur des âmes du Purgatoire, à leur donner le mérite satisfaisant de leurs œuvres, (ce qui, entre nous, est la meilleure spéculation spirituelle), et à réciter chaque jour un *Pater* et un *Ave* à l'intention des membres défunts de la Confrérie.

Quant aux moyens de secourir les âmes du Purgatoire, et aux avantages que les membres pourront retirer de la Confrérie, le tout sera expliqué plus au long, dans un petit opuscule, qui sera publié par M. le Directeur, lorsqu'il aura reçu de Rome la liste des indulgences et autres privilèges obtenus en faveur des membres de la dite Confrérie.

En attendant, les personnes pieuses et zélées, qui prendront connaissance de la présente notice, sont priées de faire connaître, autant que possible la " Confrérie des Ames du Purgatoire, et de lui procurer de nouveaux membres, afin de multiplier les bonnes œuvres en faveur des âmes du Purgatoire, et de les délivrer plus promptement et plus sûrement. Une classe de personne qui pourraient rendre de grands services aux âmes du Purgatoire,

à ce point de vue, ce sont les institutrices dans les différentes paroisses ; avec l'autorité de MM. les curés, elles pourraient, assez facilement peut-être, visiter les personnes de leur arrondissement, prendre leurs noms et leurs aumônes, et envoyer le tout à l'adresse ci-dessus indiquée ; ce moyen est le plus praticable pour faciliter aux personnes qui ne savent pas écrire le moyen de devenir membre de la Confrérie. Assurément ces personnes mériteront pour cet acte de zèle, une protection toute spéciale de la part des âmes du Purgatoire, ainsi que MM. les curés, les supérieurs de communauté, etc., qui voudront bien recommander la nouvelle Confrérie à ceux qui sont sous leur direction ; et, tous ceux qui prendront ainsi les intérêts des âmes du Purgatoire, en travaillant au développement de la " Confrérie des Ames du Purgatoire " seront considérés comme bienfaiteurs de la Confrérie, et leurs noms seront inscrits comme tels aux registres, pourvu qu'ils veuillent bien les transmettre à M. le curé des Grondines.

De même, Messieurs les éditeurs des journaux catholiques du pays, et des Etats-Unis, qui voudront bien publier le présent article dans l'intérêt de l'œuvre, et envoyer une copie de leur journal à la même adresse pour se faire connaître, seront aussi considérés comme bienfaiteurs, et leurs noms seront inscrits comme tels au registre de la dite Confrérie.

Voilà une ère nouvelle qui s'ouvre pour les âmes du Purgatoire ! Il y a à peine 30 ans, on s'occupait assez peu de leur sort parmi les fidèles. L'Eglise célébrait la commémoration des Morts ; on s'affligeait sur leurs souffrances, en attendant le sermon ; on donnait quelque chose à la quête qui se faisait à leur intention, et c'était à peu près tout !

Quelle différence aujourd'hui ! Le zèle des fidèles à soulager les âmes du Purgatoire augmente de plus en plus : les aumônes et les bonnes œuvres se multiplient ; la pratique du " Mois des Ames " se généralise à l'égal du Mois de Marie ; et pendant toute l'année on entend parler plus ou moins du soulagement des Ames du Purgatoire. Evidemment c'est dans les vues de Dieu !

Mais si les fidèles, pris isolément, peuvent espérer faire beaucoup pour les âmes du Purgatoire, combien bien plus pouvons nous réussir à les soulager maintenant que nous sommes organisés en confrérie, avec l'approbation et la bénédiction de l'Eglise, et sous la protection de Notre-Dame de la Merci, que le ciel sans doute, beaucoup plus que le hasard, a bien voulu nous donner comme PATRONNE de la " Confrérie des Ames du Purgatoire " !

Oni, remercions Dieu et la Sainte-Vierge de cette faveur, et entrons dans leurs vues en travaillant, autant que possible au soulagement des pauvres âmes du Purgatoire ; et nous pouvons d'avance compter sur les succès, puisque Jésus-Christ lui-même nous dit : " Si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelle que chose qu'ils demandent elle leur sera accordée ; car là où il y a 2 ou 3 personnes assemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles. S. Math. XVIII, 19, 20. — Communiqué.